

COMMISSION
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CENTRES

de Formation Professionnelle

(CENTRES MASCULINS ET CENTRES FÉMININS)

La Commission de l'Enseignement technique, dont je viens de prendre la responsabilité, doit commencer immédiatement son travail.

Je demande à tous ceux qui veulent nous aider à réaliser coopérativement, dans les Centres de formation professionnelle du Service de l'Apprentissage, l'adaptation des techniques de la C.E.L., de m'envoyer leur adhésion rapidement.

Au fur et à mesure des adhésions à cette Commission, nous constituerons des groupes qui progressivement se spécialiseront dans une branche (fiches documentaires, constitution et correction de fichiers auto-correctifs de grammaire, de calcul, de géométrie... ; élaboration de brochures pour l'Encyclopédie scolaire coopérative ; enquêtes de géographie locale ; correspondance intercentres, etc...).

Afin d'assurer une distribution du travail qui soit efficace, je demande que vous précisiez, lors de votre adhésion à la Commission, la branche que vous avez choisie et dans laquelle vous désirez vous spécialiser.

C'est à nous de forger nos outils, de perfectionner nos techniques, d'animer les séances de recherche libre, de travail personnel, d'activités dirigées et de pousser dans tous ses détails l'organisation pédagogique de nos Centres.

Me communiquer, dès maintenant, toute suggestion sur les travaux à mettre en chantier, sur la documentation, sur vos projets, vos réalisations, vos échecs, vos réussites, etc...

R. COSTE, professeur
Inspection de l'Enseignement technique
Préfecture annexe, Nice.